



RAPPORT
ENVIRONNEMENT
2023

LE SOMMAIRE

1	Stratégie et gouvernance	4
1.1	Rappel des principes de la politique environnementale	5
1.2	Objectifs et indicateurs associés	6
	Contexte	3
2	Gestion des risques en matière d'environnement	7
2.1	Méthode d'identification	7
2.2	Cartographie des risques	7
2.3	Contrôle et reporting	8
3	Déclinaison de la stratégie, actions et résultats 2023	9
3.1	Climat et émissions	9
3.2	Gestion responsable des ressources	14
4	Synthèse et opportunités	19
5	Reporting	20

CONTEXTE

Intention du document

Le présent rapport a pour objet de présenter la stratégie environnementale de Vitogaz France et les actions concrètes entreprises pour réduire notre empreinte carbone. En 2023, nous avons intensifié notre engagement en faveur de la durabilité environnementale en lançant plusieurs projets. Dans un contexte dans lequel la sensibilisation aux enjeux environnementaux augmente et les réglementations européennes se durcissent, nous cherchons à saisir de nouvelles opportunités tout en gérant les risques associés à notre activité, notamment en fournissant de l'énergie dans les zones rurales qui ne bénéficient pas du réseau public de distribution du gaz naturel.

Ce rapport propose un aperçu détaillé de nos réalisations environnementales, démontrant notre engagement pour la transparence et la responsabilité envers nos parties prenantes.

Retour sur l'année écoulée

Après 18 années passées au sein de la Tour FRANKLIN à La Défense (92) Vitogaz France a opéré un changement significatif avec le déménagement en novembre 2023 vers la Tour LANDSCAPE à la Défense (92). Ce déplacement va au-delà d'un simple transfert d'installations. Il offre une opportunité unique de repenser notre impact environnemental, en particulier en ce qui concerne les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Ce changement de siège social constitue une occasion propice pour réévaluer les pratiques de l'entreprise et mettre en place des mesures concrètes pour réduire son empreinte carbone. En parallèle, Vitogaz France travaille à l'adoption de nouvelles pratiques pour réduire ses consommations énergétiques et optimiser les déplacements professionnels. Cette stratégie privilégie les fournisseurs et partenaires engagés dans des pratiques durables.

En offrant des conditions de travail modernes et durables à ses collaborateurs, l'entreprise manifeste son souci de la Qualité de Vie au Travail (QVT) et son engagement envers l'environnement.

Les nouveaux locaux ont été choisis en tenant compte des derniers standards environnementaux, alignés sur la démarche du Groupe Rubis. Chaque collaborateur bénéficie désormais d'espaces lumineux, de lieux de restauration et de convivialité variés, ainsi que d'installations sportives. Tous ces aménagements visent à répondre aux besoins individuels des équipes, favorisant le bien-être et l'épanouissement professionnel de chacun.



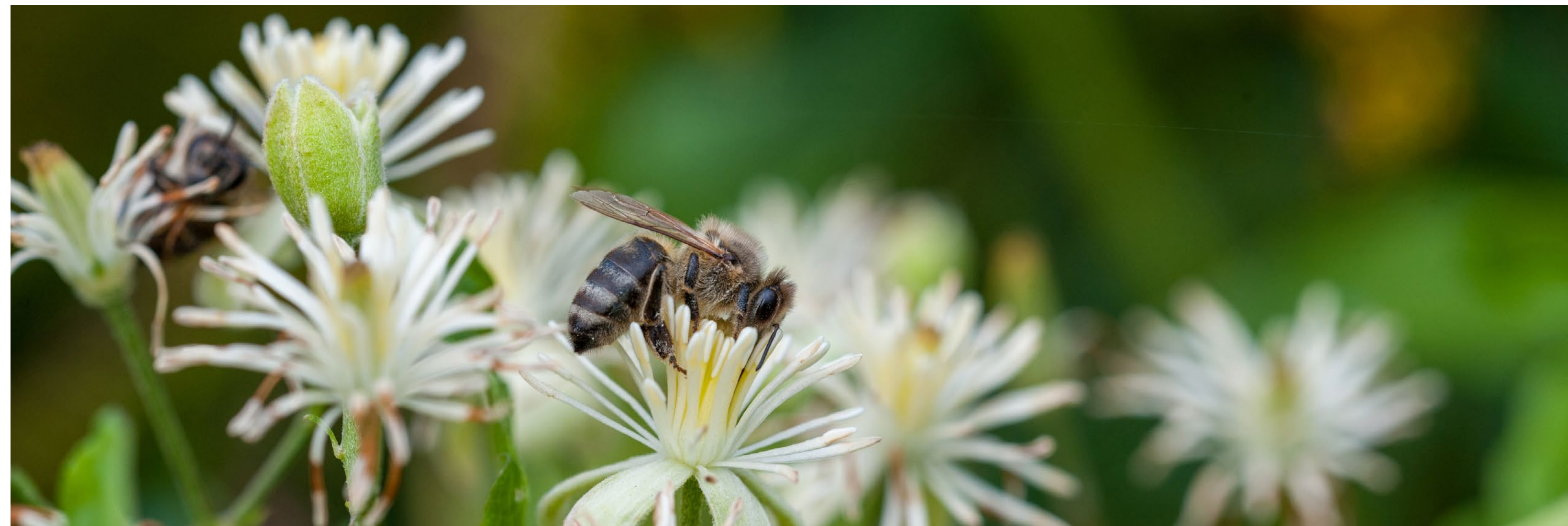
1 STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

1.1 RAPPEL DES PRINCIPES DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Nous avons identifié une vingtaine d'enjeux RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) pour nos activités. Ces enjeux sont considérés comme prioritaires par les parties prenantes dans notre matrice de matérialité. Parmi ceux-ci, trois axes sont directement pris en compte dans le cadre de la thématique « Intégrer la transition écologique et une approche d'économie circulaire » :

- Climat et émissions
- Gestion des impacts environnementaux et des ressources
- Accessibilité à une énergie propre

Ces 3 enjeux sont au cœur de la politique environnementale de Vitogaz France. Ils sont mesurés au moyen d'indicateurs de performance précis qui nous permettent de suivre les progrès réalisés.



1.2 OBJECTIFS ET INDICATEURS ASSOCIÉS

Climat et émissions

Afin d'évaluer l'impact carbone de ses activités, l'entreprise effectue depuis 2019 un bilan de ses émissions de carbone. Celles-ci sont comptabilisées sur 3 périmètres (scopes) présentés ci-après. Il est important de noter que l'impact des gaz à effet de serre chez Vitogaz France se concentre essentiellement sur le CO₂, les émissions d'autres gaz à effet de serre étant insignifiantes, voire absentes. À la différence d'autres acteurs du secteur pétrolier et gazier, Rubis ne mène pas d'activités extractives responsables d'émissions de méthane.

Scope 1 et 2

Intégré au sein du pilier « Intégrer la transition écologique et une approche d'économie circulaire » de la stratégie RSE, l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% des scopes 1 et 2 à horizon 2030 (année de référence 2019) est l'un des indicateurs prioritaires adoptés par et validés en comité RSE.

Ce bilan annuel constitue le fondement de l'engagement continu de Vitogaz France dans la réduction des émissions de GES, conformément à son engagement en faveur de la transition environnementale.

Scope 3A

Rubis a défini en 2022 une trajectoire complémentaire de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre sur le scope 3A d'ici à 2030, portant essentiellement sur le transport routier.

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une transition énergétique et environnementale, Vitogaz France saisit l'opportunité d'étudier le biocarburant HVO (Hydrotreated Vegetable Oil, huile végétale hydrogénée) comme une solution prometteuse pour livrer ses Clients. Consciente

des défis liés aux émissions des gaz à effet de serre dans le secteur des transports, l'entreprise explore avec les parties prenantes des alternatives pour atténuer l'impact environnemental lié à son activité de distribution.

Par ailleurs, des opérations d'optimisation des tournées de livraison et la formation des chauffeurs à l'écoconduite sont déployées avec le concours des sociétés de transport réalisant ces prestations pour Vitogaz France.

Les leviers identifiés pour atteindre les objectifs portent sur la sensibilisation de nos Clients, le renouvellement de la flotte de véhicules et l'utilisation de carburants alternatifs.

Nos actions pour réduire notre impact direct

Notre ambition se poursuit pour renforcer notre stratégie climat au fil des années :

- Réduire les émissions de GES liées aux déplacements des collaborateurs : optimisation des déplacements professionnels, électrification de la flotte de véhicules, sensibilisation à l'écoconduite.
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments : monitoring et pilotage de nos consommations d'énergie pour 100% de nos bâtiments et sites, sensibilisation aux écogestes.
- Proposer un carburant alternatif à l'essence ou au diesel : le GPL-carburant.

SCOPE 3B

Émissions indirectes générées par l'utilisation des produits vendus

SCOPE 3A

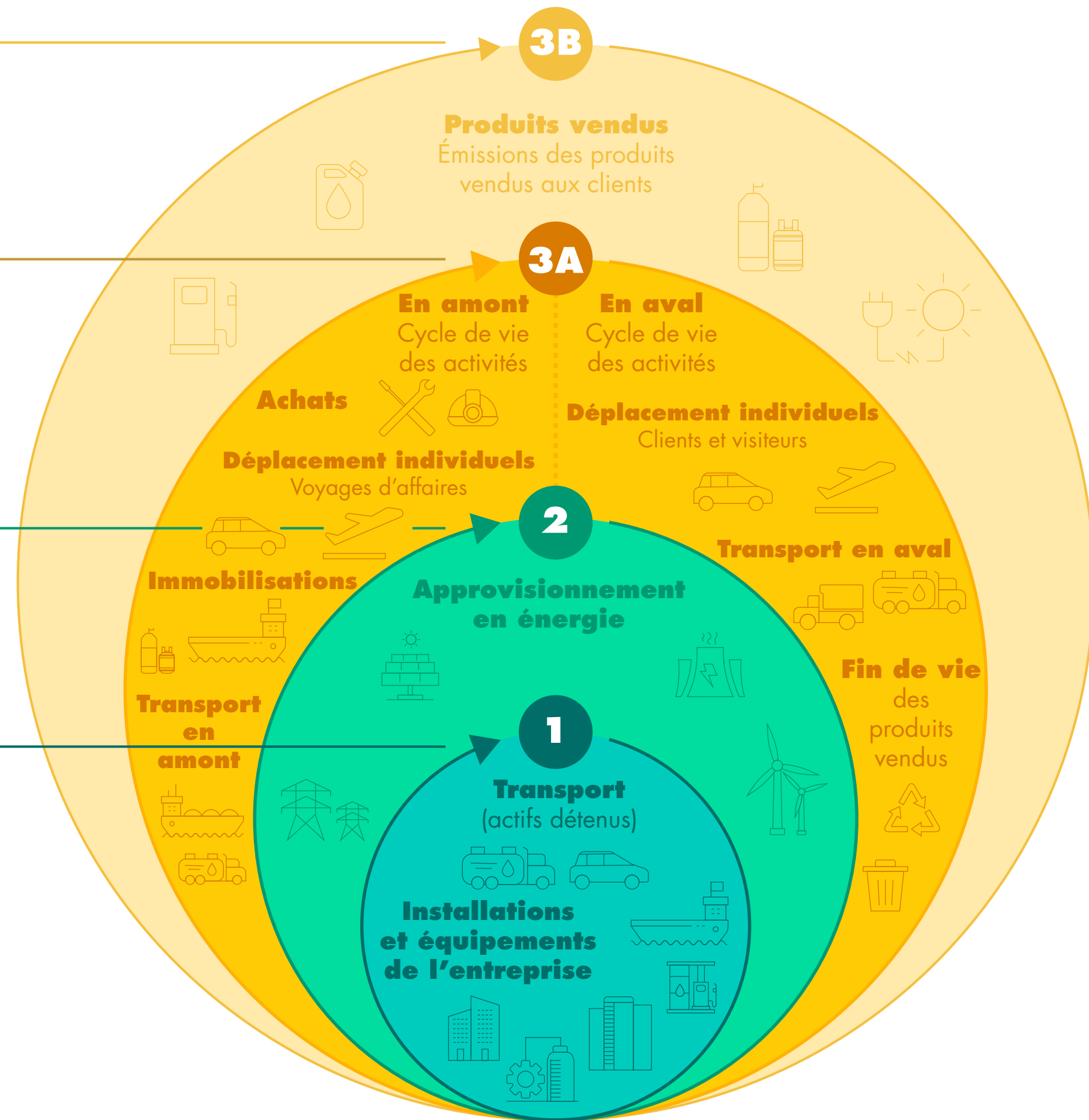
Émissions indirectes générées par l'ensemble du cycle de vie des activités à l'exclusion des produits vendus

SCOPE 2

Émissions indirectes relatives à l'achat d'énergie à des tiers

SCOPE 1

Émissions directes générées par les sources détenues ou contrôlées



1.2 OBJECTIFS ET INDICATEURS ASSOCIÉS



Gestion responsable des ressources

Le deuxième pan de la politique environnementale de Vitogaz France s'articule autour d'une gestion raisonnée des ressources.

Soutien à l'économie circulaire

Intégrer la transition écologique avec une approche d'économie circulaire constitue un axe stratégique essentiel de notre feuille de route.

Au siège comme dans nos sites de production Vitogaz France s'engage dans la collecte différenciée de toutes les catégories de déchets

De plus, notre contribution à l'économie circulaire repose sur nos contenants, qu'il s'agisse des réservoirs pour l'activité vrac ou des bouteilles pour la vente au détail. Ces contenants sont naturellement durables et nous en suivons de près la performance. Les bouteilles de gaz, en particulier, jouent un rôle crucial dans cette économie circulaire grâce à leur récupération et leur réutilisation. Une fois vides, elles doivent être retournées à un point de vente pour éviter de devenir un déchet. Elles sont ensuite inspectées, rechargées et remises en circulation, ce qui réduit le besoin de produire de nouvelles bouteilles et minimise les déchets.

Gestion de l'eau

L'activité ne nécessite pas une utilisation récurrente et importante d'eau dans le cadre du processus industriel. L'eau n'est consommée que de façon très limitée pour les exercices incendie.

Le nettoyage des bouteilles de gaz s'effectue en circuit fermé lorsqu'il est réalisé dans des dépôts équipés de systèmes d'emplissage en ligne. Ce système permet de limiter la consommation d'eau et les risques de contamination des eaux usées.

Préservation de la biodiversité

Consciente de l'importance cruciale de préserver les écosystèmes pour l'avenir de la planète, Vitogaz France s'engage résolument dans la protection de la biodiversité.

En tant qu'acteur majeur dans le domaine de l'énergie, Vitogaz France prend des mesures concrètes pour limiter son impact sur l'environnement. Cela se traduit par une utilisation responsable des ressources naturelles, une protection active des écosystèmes locaux. Nous collaborons avec les communautés locales pour protéger les écosystèmes environnants. Nous menons des programmes de reboisement et de restauration des habitats naturels dans les zones où nous opérons, en collaboration avec des associations, pour protéger et restaurer les écosystèmes locaux.

Accessibilité à une énergie propre

Vitogaz France est pleinement consciente du potentiel de son positionnement en qualité d'acteur de la transition énergétique. En cohérence avec notre cœur de métier, nous complétons nos activités historiques par des investissements dans les énergies renouvelables sur nos sites

- **Projets photovoltaïques au sol** : nous travaillons à l'implantation de centrales solaires photovoltaïques sur 8 sites de notre patrimoine. Ces projets visent à augmenter notre capacité de production d'énergie renouvelable, réduisant ainsi notre empreinte carbone et contribuant à la transition énergétique.

En partenariat avec Photosol, producteur d'énergie photovoltaïque en France, filiale à 80% du groupe Rubis nous développons la **promotion de la production d'énergie électrique photovoltaïque** avec nos Clients. Cette initiative encourage le mix-énergétique en zone rurale.

- **Distribution de GPL-carburant** : le GPL-c est soutenu par les pouvoirs publics en France et en Europe. La programmation pluriannuelle de l'énergie, feuille de route stratégique en faveur de la mobilité durable, fixe comme objectif de développer le parc de véhicules GPL-c. Cette alternative aux carburants

classiques produits moins de CO₂ et quasiment aucune particule. Le marché est en pleine croissance avec des volumes en augmentation de 8%. Avec un parc de 282 points de distribution, Vitogaz est un acteur important et continue de développer son réseau de distribution.

- Vitogaz développe **l'accessibilité à ce carburant alternatif en modernisant son réseau**. Le montant des investissements en 2023 a permis de moderniser certaines stations. La progression de nos ventes démontre cet attrait, et le montant de nos investissements a considérablement augmenté. Nous investissons également dans la création de stations disponibles 24h/24 pour garantir la disponibilité du produit. Un nombre croissant d'automobilistes choisissent le GPL-c en raison de ses nombreux avantages économiques et environnementaux.

Tous ces actions s'inscrivent dans notre engagement à promouvoir **une économie circulaire et à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos pratiques quotidiennes. Nous souhaitons activement contribuer à la transition écologique et renforcer notre position sur le marché des énergies renouvelables.**

2 GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

2.1 MÉTHODES D'IDENTIFICATION

Depuis 2023, Rubis a renforcé son dispositif de maîtrise des risques avec les directions fonctionnelles des différentes filiales dont Vitogaz France. Le Groupe travaille à l'identification et à l'évaluation de ces risques avec les pilotes des processus optionnels et fonctionnels du Comité Climat Rubis.

2.2 CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'analyse des risques RSE fait ressortir 15 principaux risques relatifs aux activités de notre branche de distribution. Les risques sont classés selon l'échelle d'occurrence et de gravité. La hiérarchisation permet de prioriser les actions à mettre en place.

Cette analyse est revue annuellement. Parmi les risques, on retrouve l'utilisation des ressources, la biodiversité, les émissions de GES, l'adaptation des activités. (page 76 à 82 du document d'enregistrement universel 2023 Rubis)

EN SAVOIR PLUS
[Consulter le document d'enregistrement universel 2023 Rubis](#)

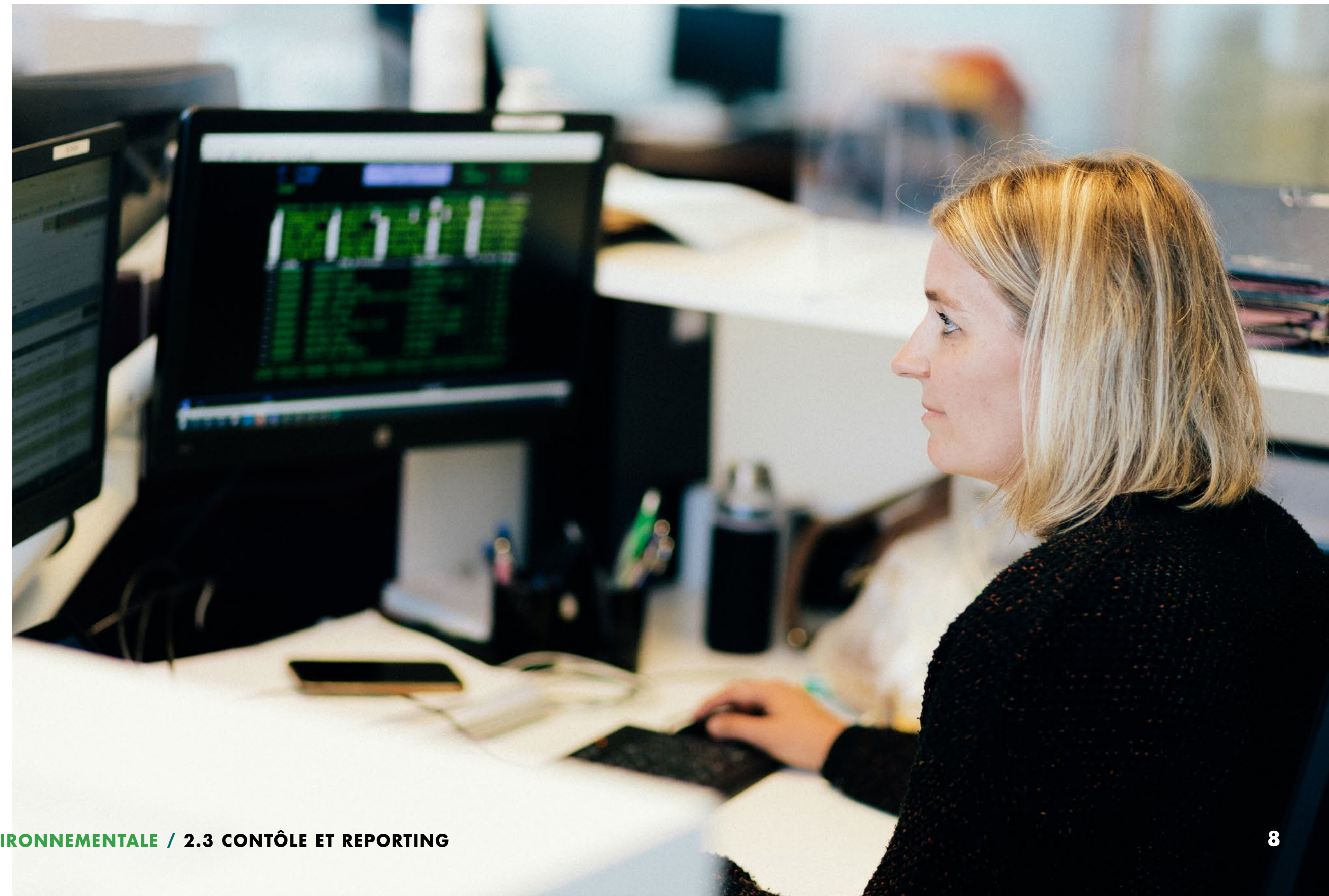


2.3 CONTRÔLE ET *REPORTING*

Le système de contrôle s'appuie sur la responsabilité de gestion et de suivi des risques confiée à Vitogaz France ainsi que sur des audits tant internes qu'externes.

L'audit interne de Rubis confié à Rubis Énergie fonctionne de la façon suivante :

- Activité indépendante et objective, rattachée à la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation au sein de Rubis Énergie;
- Évaluation des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, avec recommandations pour améliorer leur efficacité;
- Missions d'audit couvrant la vérification des procédures locales et du Groupe, l'amélioration des contrôles internes, et les contrôles des inventaires et des actifs;
- Suivi des actions correctives et mise à jour de la cartographie des risques.



3

DÉCLINAISON DE LA STRATÉGIE,
ACTIONS ET RÉSULTATS 2023

3.1

CLIMAT ET ÉMISSIONS

Bilan carbone

Pour évaluer l’impact carbone de ses activités, Vitogaz France effectue depuis 2019 (année de référence) un bilan de ses émissions de GES.

Le bilan carbone annuel de Vitogaz France et ses filiales est conduit par le comité RSE et validé par la Direction RSE du Groupe. Ce bilan annuel est la pierre angulaire de notre démarche pour réduire les émissions de GES, renforçant notre engagement envers la transition environnementale.

Empreinte carbone

Le bilan carbone global 2023 pour Vitogaz France et ses filiales s’élève à 385 571 t CO₂eq soit **une baisse de 1 145 t CO₂e vs 2022 (-0,3%)**.

Analyse par Scope / hors scope 3B :

- Le Scope 1 s’établit 467 t CO₂eq contre 478 t CO₂eq en 2022 et une référence de 615 t CO₂eq, soit une baisse de 2,4% vs 2022 et une baisse de 24,2% vs BC référence.
- Le Scope 2 s’élève à 42 t CO₂eq contre 48 t CO₂eq en

2022 et une référence de 107 t CO₂eq, soit une baisse de 12% vs 2022 et une baisse de 60,3% vs BC référence.

- Les émissions 2023 des Scopes 1 & 2 baissent de 29,5% vs BC référence (Bilan Carbone 2019 et 2020) à 509 t CO₂eq vs 722 t CO₂eq.**
- La réduction des émissions des scopes 1 et 2 est en ligne avec les objectifs fixés.
- Le Scope 3A hors achats de Biens et Services s’établit en 2023 à 5 019 t CO₂eq , en baisse de 347 t CO₂eq (-6,5%) vs 2022. Baisse de 3,8% vs BC référence.
- Le Scope 3A – Achats de Biens et Services s’établit à 1 242 t CO₂eq en 2023, en baisse de 155 t CO₂eq vs 2022 (-11,1%) et en baisse de 590 t CO₂eq vs BC référence (-32,2%).
- Les émissions 2023 du scope 3A baissent de 11,2% vs Bilan Carbone de référence (BC2019 et 2020) à 6 2061 t CO₂eq vs 7.048 t CO₂eq .

La tendance de réduction des émissions du scope 3A (hors Achats de B&S) est encore insuffisante pour atteindre les objectifs de réduction de 20% d’ici à 2030. Des actions concernant le fret terrestre sont en cours d’étude (HVO) et de déploiement (chez les prestataires de transport). Nous restons confiants sur l’atteinte des objectifs fixés par Rubis.

Bilan Carbone 2023 (T CO ₂ e)	Vitogaz France	Frangaz	Signalnor à 65 %	Sicagaz	Starogaz	Global Vitogaz France & filiales
Scope 1	328	38	87	14		467
Scope 2	6	14	19	14		42
Scopes 1&2	334	52	106	18		509
Scope 3A hors B&S	4 970	16	28	5		5 019
Scope 3A B&S	607	507	106	22	1	1 242
Scope 3A	5 577	523	134	27	1	6 261
Scopes 1 à 3 hors ventes	5 910	575	240	45	1	6 770
Scope 3 produits vendus	352 806	20 250			5 744	378 801
Bilan carbone 2023	358 717	20 825	240	45	5 745	385 571

3.1 CLIMAT ET ÉMISSIONS

		2022						2023					
Bilan Carbone 2022 & Vitogaz France & Filiales		Vitogaz France	Frangaz	Sigalnor à 65 %	Sicagaz	Starogaz	Global 2022	Vitogaz France	Frangaz	Sigalnor à 65 %	Sicagaz	Starogaz	Global 2023
Scope 1													
Consommation de GPL	KWh PCS			178 198	10 253		188 451			176 933	18 878		195 811
Source du facteur d'émission: Base Carbone de l'ADEMIE	KgCO ₂ eq/kWh PCS	0.23	0.23	0.23	0.23	0.23	0.23	0.233	0.233	0.233	0.233	0.233	
Consommation de GPL du bâti facteur d'émission combustion-GPL/1000	Teq CO ₂			41	2		43			41	4		46
Consommation d'essence de la flotte de véhicules	Litre	140 423	16 884		3931		161 238	139 889	13 946		4388		158 223
Sources du facteur d'émission: Base carbone de l'ADEMIE	KgCO ₂ eq/kWh	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20
Consommation d'essence - Option 1 facteur d'émission combustion essence usage mobile/1000	Teq CO ₂	309	37		9		355	308	31		10		348
Consommation de diesel de la flotte de vehicule	Litre	7 430	3 019	18 797	2 915		32 191	8 110	2 968	18 201			29 279
Sources du facteur d'émission: Base carbone de l'ADEMIE	KgCO ₂ eq/kWh	2.49	2.49	2.49	2.49	2.49	2.49	2.49	2.49	2.49	2.49	2.49	2.49
Consommation de diesel - Option 1 facteur d'émission combustion essence usage mobile/1000	Teq CO ₂	19	8	47	7		80	20	7	45			73
Scope 1	Teq CO ₂	327	45	88	18		478	328	38	87	14		467
Évolution Scope 1								0.16%	-14.76%	-1.42%	-23.06%		-2.41%

3.1 CLIMAT ET ÉMISSIONS

		2022						2023					
Bilan Carbone Vitogaz France & Filiales		Vitogaz France	Frangaz	Sigalnor à 65 %	Sicagaz	Starogaz	Global 2022	Vitogaz France	Frangaz	Sigalnor à 65 %	Sicagaz	Starogaz	Global 2023
Scope 2													
Consommation d'électricité des bâtiments et installations industrielles	Megawatt heure	174	457	523	113		1 267	173	406	561	114		1 254
Source du facteur d'émission: AIE 2018	KgCO ₂ eq/MWh	38	38	38	38	38	38	33.8	33.8	33.8	33.8	33.8	
Consommation d'électricité du bâti facteur d'émission (location based) électricité - Scope 2/1000	Teq CO ₂	7	17	20	4		48	6	14	19	4		42
Scope 2	Teq CO ₂	7	17	20	4		48	6	14	19	4		42
Évolution Scope 2								-11.56%	-20.98%	-4.61%	-10.27%		-11.97%

3.1 CLIMAT ET ÉMISSIONS

		2022						2023					
Bilan Carbone 2022 & Vitogaz France & Filiales		Vitogaz France	Frangaz	Sigalnor à 65 %	Sicagaz	Starogaz	Global 2022	Vitogaz France	Frangaz	Sigalnor à 65 %	Sicagaz	Starogaz	Global 2023
Scope 3A													
Consommation de GPL/AMONT	KWh PCS			178 198	10 253		188 451			176 933	18 878		195 811
Source du facteur d'émission: Base Carbone de l'ADEMIE	KgCO ₂ eq/kWh PCS	0.040	0.040	0.040	0.040	0.040	0.040	0.038	0.038	0.038	0.038	0.038	
Consommation de GPL du bâti facteur d'émission combustion-GPL/1000	Teq CO ₂			7.13	0.41		7.54			6.76	0.72		7.48
Consommation d'essence de la flotte de véhicules/AMONT	Litre	140 423	16 884		3931		161 238	139 889	13 946		4388		158 223
Sources du facteur d'émission: Base carbone de l'ADEMIE	KgCO ₂ eq/L	0.494	0.494	0.494	0.494	0.494	0.494	0.491	0.491	0.491	0.491	0.491	
Consommation d'essence - Option 1 facteur d'émission combustion essence usage mobile/1000	Teq CO ₂	69.37	8.34		1.94		79.65	68.69	6.85		2.15		77.69
Consommation de diesel de la flotte de vehicule/AMONT	Litre	7 430	3 019	18 797	2 915		32 161	8 110	2 968	18 201			29 279
Sources du facteur d'émission: Base carbone de l'ADEMIE	KgCO ₂ eq/L	0.609	0.609	0.609	0.609	0.609	0.609	0.610	0.610	0.610	0.610	0.610	
Consommation de diesel - Option 1 facteur d'émission combustion essence usage mobile/1000	Teq CO ₂	4.52	1.84	11.45	1.78		19.59	4.95	1.81	11.10			17.86
Consommation d'électricité des bâtiments et installations industrielles /AMONT	Mégawatt heure	174	457	523	113		1267	173	406	561	114		1254

3.1 CLIMAT ET ÉMISSIONS

Plan d'actions

1^{er} axe : promouvoir une conduite raisonnée

Réduire les émissions de GES liées aux déplacements des collaborateurs en optimisant les déplacements professionnels, en électrifiant la flotte de véhicules, en sensibilisant à l'écoconduite est une démarche ancienne qui permet d'afficher des résultats probants.

Les carburants utilisés par notre flotte constituent une part significative de notre bilan carbone (scopes 1 et 2). Nous avons donc la volonté de faire évoluer progressivement notre parc de véhicules d'ici à 2030 pour atteindre l'objectif de réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre. Cette évolution progressive de la flotte impacte favorablement déjà notre bilan carbone.

Évolution du parc de 2022 à 2030

Le parc de départ était de 67 véhicules en 2022.

L'idée générale est de passer progressivement des véhicules thermiques aux véhicules hybrides, puis aux hybrides rechargeables, pour enfin atteindre les véhicules électriques.

Nous saurons adapter dans le temps le choix de nos véhicules aux technologies les plus efficaces tout en estimant au mieux l'électro-compatibilité à l'usage de chacun.

Optimiser les déplacements professionnels : un autre levier décliné à travers les actions suivantes

- Optimiser le nombre de kilomètres parcourus lors des tournées clients, limiter les déplacements en recourant aux moyens de communication à distance par visioconférence (réunion et signature électronique);
- Élaborer une politique voyage.

2^{ème} axe : performance énergétique des bâtiments

Améliorer la performance énergétique des bâtiments par le suivi et le pilotage des consommations d'énergie pour tous nos bâtiments et sites permet également d'apporter une contribution significative à la diminution des GES.

Le choix du nouveau siège revêt ainsi une dimension environnementale forte. Le déménagement permet de bénéficier d'une infrastructure bénéficiant des certifications suivantes :

- BBC et Bream Rénovation;
- HQE Construction;
- Well CORE;
- Wired Score.

La réduction des consommations énergétiques est au cœur du plan de sobriété énergétique des bâtiments. Vitogaz France, locataire de ses locaux, s'engage à promouvoir la performance énergétique des bâtiments et l'adoption de gestes écocitoyens par ses collaborateurs au siège.

Cette démarche s'inscrit également dans un contexte réglementaire lié au décret tertiaire pour laquelle des actions doivent être mises en place. L'engagement de toutes les parties prenantes impliquées (propriétaire, bailleur, locataire) est nécessaire.

Ainsi, Vitogaz s'engage au travers de son plan de sobriété énergétique à diminuer ses consommations de 10 % d'ici à 2025. Cet objectif nous engage dès à présent dans les objectifs du décret tertiaire (réduction de 40 % de la consommation énergétique en 2030).

Des clauses qui font référence aux consommations d'énergie du bâtiment sont annexées au bail.

3^{ème} axe : accessibilité à une énergie propre

Conscients que l'utilisation des produits que nous distribuons entraîne des gaz à effet de serre, nous avons mis en place des actions pour encourager nos Clients à adopter des comportements plus écoresponsables, à consommer moins.

Depuis plusieurs années, nous avons développé des initiatives visant à accompagner et à sensibiliser nos clients, qu'ils soient professionnels ou particuliers. Cela comprend notamment la promotion des programmes d'économies d'énergie et des actions de sensibilisation sur les pratiques de consommation énergétique (les certificats d'Économies d'Énergie, CEE).

Nous avons également cherché à informer nos clients sur les avantages des énergies renouvelables comme le solaire photovoltaïque de la filiale Rubis Photosol.

En 2023, 100% de nos nouveaux Clients ont été sensibilisés à l'efficacité énergétique et 64 clients consommant du fioul ont opté pour l'utilisation du gaz en citerne en remplacement d'énergies plus émettrices de CO₂.



3.2 GESTION *RESPONSABLE* DES RESSOURCES

Gestion des déchets dans une perspective d'économie circulaire

Le tri des déchets déjà mis en place dans les anciens bureaux a été pérennisé dans le nouveau bâtiment LANDSCAPE. Des stickers ont été apposés sur les différentes poubelles, placées à des points stratégiques de nos locaux. Ces stickers indiquent explicitement les catégories de déchets acceptées dans chaque poubelle.

Cela permet d'assurer leur récupération par des filières de recyclage pour être transformés et revalorisés.

Le schéma ci-après décrit l'organisation des points de collecte au siège.

Sur les sites industriels, des contrats ont été signés avec des prestataires spécialisés, ce qui permet de recycler 100% des déchets (palettes, cartons, emballages).



Recyclage

Papier, carton, goblet
Tous types d'emballages
Bouteilles, canettes, conserves



Non recyclage

Enveloppes à fenêtre, stylo
Petit matériel de bureau
Mouchoirs, essuit tout, éponges
Cellophane
Tous les autres déchets



Bio déchets

Restes alimentaires
Déchets de jardin



Piles usagées



Cartons encombrants



Cartouches Xerox



Cartouches HP

3.2 GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Reporting et réduction des déchets de la Tour landscape

Un reporting mensuel sur la quantité de déchets produits est transmis régulièrement par le gestionnaire de la tour LANDSCAPE afin de nous aider à réduire notre production de déchets.

			Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Papier/Carton	Code déchet	Matériel	Volume en Kg							
Carton	20 01 01	Tous types	13	20	204	244	157	191	272	215
gobelets carton	20 01 01	Tous types	4	3	2	2	3	12	8	5
Papier écrit couleur	20 01 01	Tous types	52	59	41	51	100	166	120	119
			69	82	247	297	260	369	400	339

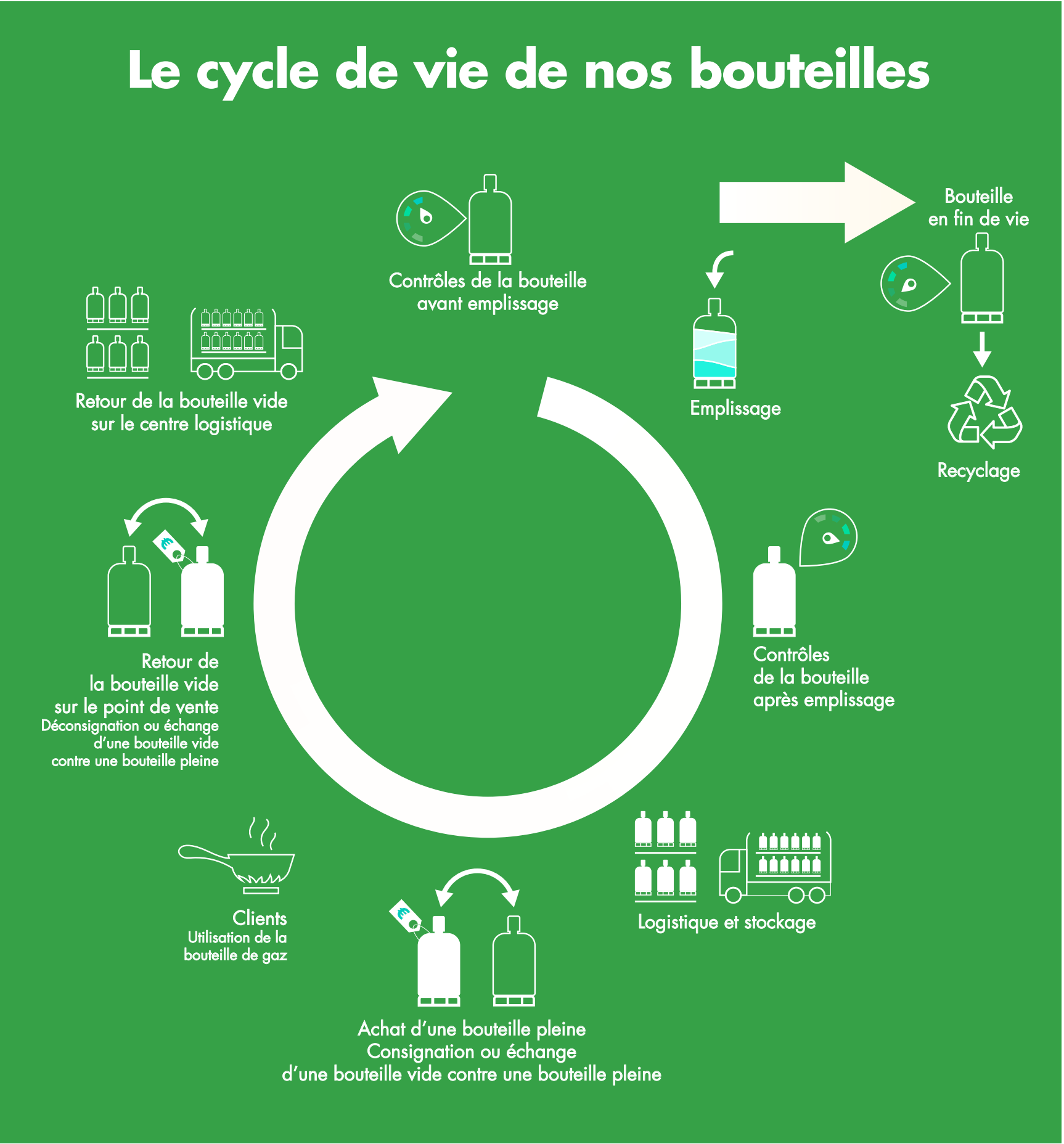
Emballages boissons	Code déchet	Matériel	Volume en Kg							
Bouteilles PET	20 01 39	Tous types	4	3	2	2	3	15	7	4
Canettes	20 01 40	Tous types	2	2	2	2	2	6	4	4
			6	5	4	4	5	21	11	8

Économie circulaire : réutilisation et rénovation bouteilles

Nos bouteilles de gaz ont une durée de vie de pouvant aller jusqu'à plus de 30 ans en moyenne et nous souhaitons mettre en avant un aspect important de notre engagement.

Le cycle de vie de nos bouteilles

Les bouteilles de gaz ne sont pas vendues mais consignées, une méthode qui contribue à la sécurité et à la protection de l'environnement tout en favorisant la réutilisation. Voici comment ce système fonctionne et ses avantages. Dans le cycle de vie de la bouteille, il y a plusieurs étapes clés et pour les conserver plus de 5 décennies sur le circuit de distribution, nos bouteilles sont régulièrement contrôlées.



3.2 GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Le cycle de consigne

Lors d'un premier achat de gaz en bouteille, il est demandé au Client de verser une somme d'argent appelée «consignation» auprès du revendeur. En contrepartie, ce dernier remet au Client un justificatif appelé « bulletin de consignation » qui a pour objectif d'inciter le Client à rapporter sa bouteille de gaz vide au revendeur, au lieu de la déposer à la déchèterie ou dans la nature.

Pour les Clients qui ne disposent plus de leur bulletin de consignation, Vitogaz France a fait le choix de mettre en place un système incitatif pour encourager le Client à restituer leur bouteille afin qu'elle puisse être remise dans une logique d'économie circulaire.

En 2023, 29 757 bouteilles ont été rénovées.

Impact sur la sécurité et l'environnement

Les bouteilles non-restituées posent des risques tant pour la sécurité que pour l'environnement. Vitogaz France et ses revendeurs sensibilisent le public à cette problématique et encouragent la restitution des bouteilles inutilisées.

Nombre de bouteilles reprises

Chez les revendeurs	989
Chez les clients	583
À des déchèteries	358

Avantages environnementaux

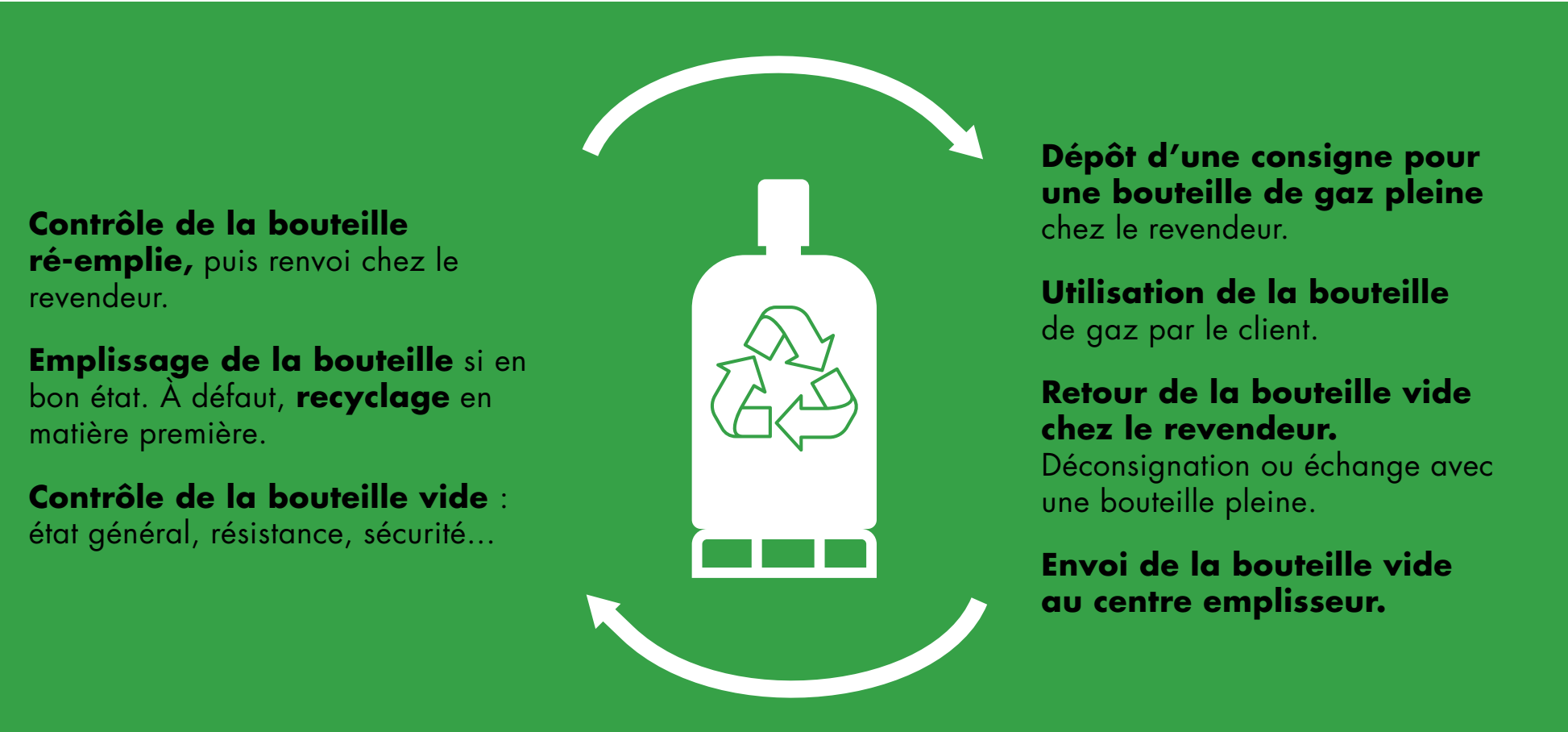
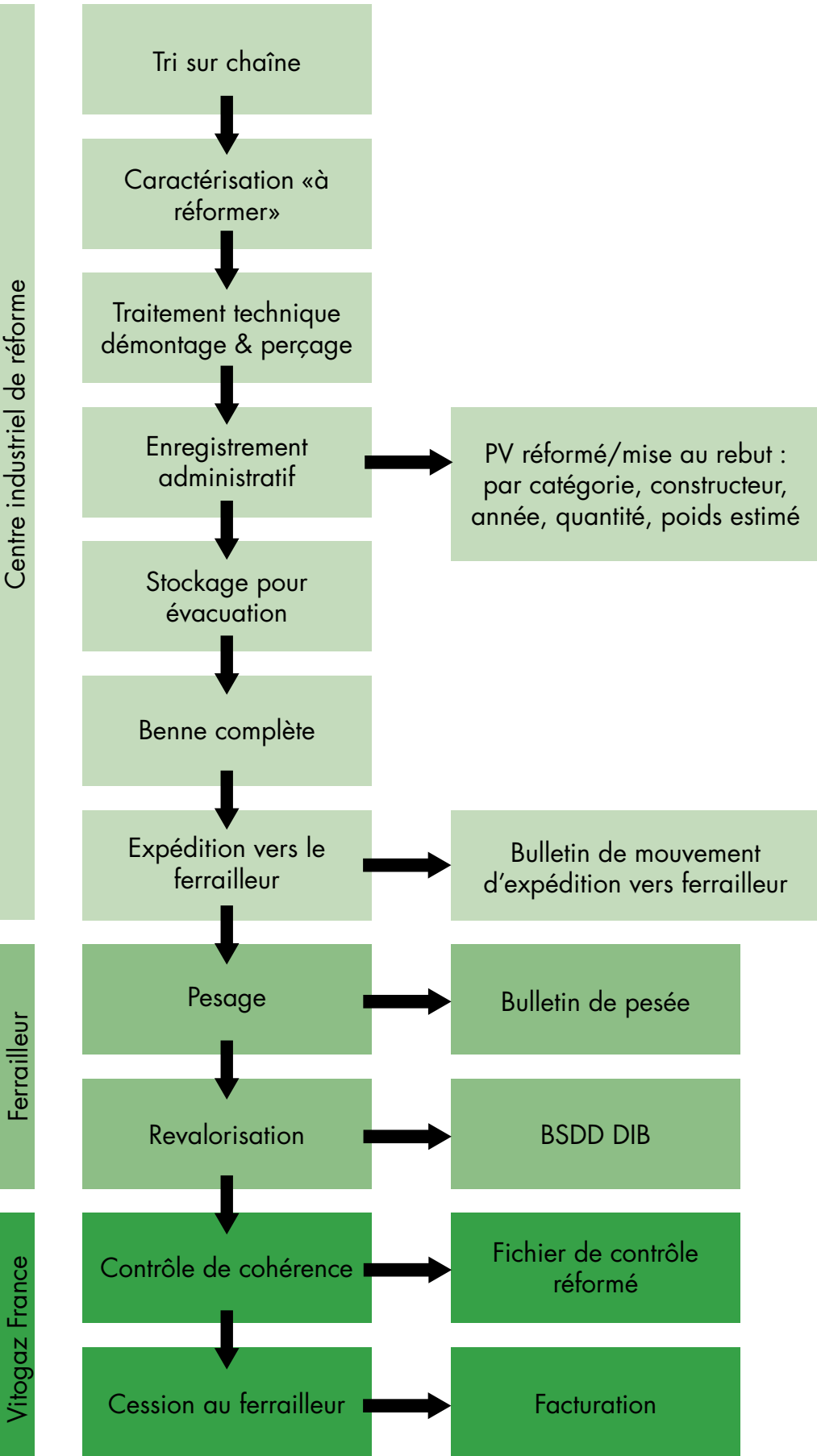
- **Retour systématique et contrôle :** La consignation assure le retour systématique des bouteilles en centre, où elles sont expertisées, triées et soumises à des contrôles périodiques. Cela permet de vérifier leur état et de les envoyer en rénovation si nécessaire, ou de les réformer si elles ne sont plus utilisables.
- **Recyclage des bouteilles réformées :** Les bouteilles réformées sont recyclées comme matière première, ce qui contribue à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles.

En 2023, 10 369 bouteilles ont été réformées.

La gestion par consignation permet d'assurer la traçabilité des bouteilles jusqu'à leur retrait du marché, garantissant ainsi une gestion responsable tout au long de leur cycle de vie.

EN SAVOIR PLUS
[Consulter le cycle de vie d'une bouteille](#)

Processus de contrôle des réformes



3.2 GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Économie circulaire : réutilisation et rénovation citernes

Pour les citernes, Vitogaz France a opté pour le même schéma de consignation permettant ainsi le même processus de recyclage que les bouteilles

La consignation des citernes de gaz est une pratique bénéfique autant pour l’environnement que pour la sécurité de nos consommateurs. Elle garantit la réutilisation efficace, leur entretien régulier et le recyclage des matériaux en fin de vie, tout en permettant une traçabilité rigoureuse.

Impact environnemental

Réutilisation efficace : La consignation favorise la réutilisation des citernes, réduisant ainsi la demande de nouvelles unités. Cela diminue la fabrication de nouvelles citernes, contribuant ainsi à la préservation des ressources.

Recyclage des matériaux : En fin de vie, les citernes sont recyclées. Cela permet de récupérer et réutiliser les matériaux, réduisant ainsi la quantité de déchets envoyés en décharge et limitant l’impact environnemental.

Réduction des déchets : La réutilisation et le recyclage des citernes réduisent la quantité de déchets s. Les matériaux recyclés peuvent être réintroduits dans le cycle de production, diminuant la nécessité de produire de nouveaux matériaux et réduisant l’empreinte carbone de l’industrie.

	Type	Réforme	Rénovation aérienne	Rénovation enterrée	Total général
2022	Aérien	916	1 194		2 110
	Enterré	141	2	244	387
	Transportable	32	22		54
	Total	1 089	1 218	244	2 551
2023	Aérien	359	976		1 335
	Enterré	93	5	167	265
	Transportable	4	5		9
	Total	456	986	167	1 606
Total général		1 545	2 204	411	4 087



3.2 GESTION *RESPONSABLE* DES RESSOURCES

Gestion des impacts environnementaux et des ressources

L'activité de stockage peut occasionner des pollutions accidentelles, notamment en cas de fuites de canalisations.

Mesures de prévention

Un programme de maintenance préventive est mis en place pour les réservoirs, équipements contenant des produits dangereux, ainsi que pour les sites de stockage de gaz, réservoirs, bouteilles et dépôts. De plus, afin d'éviter les déversements accidentels, les stockages sont installés dans des bassins de rétention étanches (revêtement bétons ou complexe argileux).

Préservation de la biodiversité

En 2023, des travaux d'aménagement ont été effectués sur le site de Sicogaz à Brulon, dans la Sarthe, afin d'y installer des ruches. En juin de la même année, la première récolte de miel produit par les abeilles sur place a eu lieu, et chaque salarié a symboliquement reçu un pot de miel lors de l'emménagement dans les nouveaux locaux.

Cette démarche illustre l'engagement croissant de notre filiale Sicogaz en faveur de la préservation de l'environnement, tout en renforçant son enracinement local. En collaborant étroitement avec des apiculteurs et des menuisiers de la région, ce projet s'assure de produire un impact tangible sur l'agriculture et la biodiversité locales. Cette initiative est menée en collaboration avec des professionnels sensibilisés aux particularités environnementales du site, notamment à travers le choix spécifique de la souche d'abeilles Buckfast. Cette dernière a été sélectionnée pour ses

caractéristiques avantageuses : faible propension à l'essaimage, ce qui permet d'éviter la perte de production et de population, absence d'agressivité, et grande productivité.

Par ailleurs, l'animation des ateliers éducatifs collaboratifs autour des « abeilles Buckfast » joue un rôle important dans le renforcement de la cohésion de l'écosystème locale.

Ces sessions permettent de découvrir les facettes de la vie d'une ruche, à travers une approche éducative et respectueuse de l'environnement.

La biodiversité constitue un patrimoine naturel essentiel au bien-être et à la santé humaine, mais dans ce cas précis également aux activités économiques :

200 kg de miel à Brulon sur 3500 kg produits par l'apiculteur.

Dans le cadre de l'étude de l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos sites industriels, une étude environnementale est menée au préalable pour s'assurer que le projet respecte les normes écologiques et minimise son impact sur l'environnement. Cette démarche permet de garantir que l'intégration des panneaux solaires contribue positivement à notre engagement en faveur du développement durable, tout en optimisant l'efficacité énergétique de nos installations.

Un développement de plans d'actions pour les sites industriels situés dans ou à proximité d'une zone sensible pour la biodiversité est à l'étude.

100% de nos sites industriels couverts par un plan de gestion de biodiversité



4 SYNTHÈSE ET OPPORTUNITÉS

Depuis l'implémentation de notre politique environnementale, Vitogaz France a réalisé des progrès significatifs en matière de réduction des déchets et de l'empreinte carbone, tout en renforçant la sensibilisation et l'engagement des collaborateurs.

Nos efforts ont conduit à une réduction notable des déchets non recyclables et des émissions de CO₂, grâce à des pratiques durables et à l'adoption de technologies plus écologiques.

Notre action s'inscrit résolument dans une perspective d'amélioration continue : optimiser la gestion des déchets, maximiser l'efficacité énergétique et encourager l'innovation durable.

Nous restons déterminés à renforcer notre engagement environnemental, à nous adapter aux défis du changement climatique et à accélérer notre transition vers une économie bas-carbone.



5

REPORTING

Méthodologie

Ce rapport environnemental est réalisé en conformité avec les standards universels du Global Reporting Initiative (GR G4 version 2021).

Il porte sur la période de référence du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les données présentées dans ce

Rapport RSE 2023 viennent actualiser et compléter les données publiées dans le Rapport RSE 2022.

Le périmètre des sociétés interrogées en matière de RSE couvre 100% des filiales de Vitogaz France.

Empreinte carbone

Répartition des volumes vendus (en T)	2022	2023
Vrac	79 650	80 086
GPL carburant	14 713	15 877
Conditionné	15 616	14 285

Indicateurs environnementaux

Sommaire	Enjeux RSE	Indicateurs liés aux objectifs RSE, par enjeu	Objectifs	Échéance	Valeur 2021	valeur 2022	valeur 2023
Intégrer la transition écologique et une approche d'économie circulaire	4.1 Accessibilité à une énergie propre	Projets photovoltaïques menés à leur terme	50%	2025	NA	NA	NA
		Conversions des installations fioul/gaz	50%	2023	50	84	64
	4.3 Gestion des impacts environnementaux	Contrôles administratifs conformes sur gestion déchets, rejets et émissions site industriel	100%	2023	100%	100%	100%
		Emballages papiers cartons intégrés dans la filière de recyclage tous les ans	100%	2023	100%	10%	100%
Servir les intérêts des territoires et partenaires	7.3 Santé et sécurité des partenaires et des infrastructures	Actions de sensibilisation locale pour accompagner la transition énergétique	4	2023	2	2	4

Ressources

Taux d'utilisation d'énergie renouvelable sur nos sites	2021	2022	2023
Consommation d'électricité	103 175	87 535	92 740
Consommation d'eau (en Kwh)		4 445	4 521

Économie circulaire

Bouteilles	2022	2023
Rénovées	22 789	29 757
Reformées	13 527	10 369
Citernes	2022	2023
Rénovées	1 462	1 153
Reformées	1 089	1 494